

AVANT-PROPOS

Les "Travaux du Centre de Recherches sémiologiques" ouvrent une nouvelle fois leurs pages à des auteurs dont les recherches ne sont pas immédiatement liées à celles qui sont en cours à Neuchâtel. Il s'agit de chercheurs appartenant au "Centre d'Etudes et de Recherches sur le langage et la communication" (CERLAC) de l'Université de Paris-Nord, à Villetaneuse. Leurs préoccupations sont centrées sur la sociologie du discours, sous l'aspect d'une approche micro-sociologique de l'échange verbal conçu comme un ensemble d'activités socialement structurées. Mais la présence de leurs textes dans nos "Cahiers" n'est pas le fruit du hasard de rencontres académiques pour deux raisons, l'une historique, l'autre de fond.

Echanges

Les conditions offertes au Centre de Recherches sémiologiques pour élargir ses possibilités de travail ont permis pendant deux ans -soit de 1974 à 1976- l'organisation d'un séminaire dirigé par le professeur Maurice de Montmollin. Ce séminaire portait sur la possibilité d'une expérimentation de type psychosociologique dans le domaine de la logique naturelle, qui intéressait directement la recherche "Logique, argumentation et organisation du discours" menée au Centre et financée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (no 1.9060.73). Au cours de ce séminaire, un contact fut déjà pris le 27 février 1976 avec le groupe de l'Université de Villetaneuse, où enseigne M. de Montmollin. Lors d'une réunion de deux jours, chaque groupe exposa ses perspectives d'analyse; l'échange de points de vue a montré une convergence de présupposés théoriques et des ouvertures significatives. Sans parler de l'intérêt que représentent pour nous l'information apportée sur les travaux américains en ethnométhodologie et en ethnologie de la communication, peu connus dans le domaine français, et sur la constitution de corpus "naturels"

de discours. A la suite de cette rencontre, décision fut prise de se voir à nouveau. En mai 1976, une séance au(x) sommet(s) réunit pendant trois jours les deux groupes à Vercorin, chez M. de Montmollin. C'était là l'occasion de conclure notre séminaire de deux ans. Là-haut, un agréable dosage entre les joies valaisannes et le plaisir du texte, s'il freina quelque peu l'accroissement du savoir, enrichit certainement nos contacts réciproques. On décida alors de conserver une trace matérielle de ces rencontres, sous la forme donnée à ce Cahier d'une collection de textes d'auteurs divers. En effet, la spécificité de chacune des recherches, ses objets, ses concepts, mais aussi l'organisation du temps et la distance géographique ne laissaient pas la place à l'élaboration d'un texte commun sur le même objet. De plus, ce type de présentation devait permettre aux participants qui n'avaient eu ni le désir ni le temps de le faire à Vercorin d'énoncer leur problématique.

Les travaux du Centre de Recherches sémiologiques

Nous nous contenterons ici d'esquisser les lignes de notre problématique, l'essentiel des réflexions déjà élaborées se trouvant dans les "Travaux du Centre de Recherches sémiologiques". Celles-ci intègrent une double orientation.

(a) Logique naturelle

La première démarche vise l'élaboration d'une "logique naturelle" portant sur les réglages de l'activité productrice de discours dans une situation donnée; et la possibilité de cette analyse repose sur l'hypothèse que l'activité "schématise" l'information en construisant un ensemble signifiant, dont l'autonomie relative tient au fait que le contenu de ce qui est dit est inséparable de sa mise en forme, mais dont la description ne peut se réduire à une analyse interne. On renverra plus spécialement, sur ce sujet, au no 29 des "Travaux": Matériaux pour une logique naturelle, par Jean-Blaise Grize.

A un premier niveau global d'approche, l'objet de cette recherche sur le discours se présente comme une situation, historiquement déterminée; des agents (individus, groupes) y sont en interaction par le biais d'activités verbales dont les textes,

par exemple, sont une manifestation et portent la trace. Certaines de ces activités sont des interventions d'un locuteur sur les représentations ou les comportements d'un interlocuteur. Elles peuvent viser à communiquer de l'information, former ou transformer une opinion, susciter, modifier, bloquer un comportement. Certaines interventions supposent le déroulement d'une activité d'une certaine importance, d'un certain degré d'élaboration, manifestant des propriétés de cohérence, mettant à l'oeuvre des activités de raisonnement, des processus de justification ou d'explication, qu'on peut classer globalement sous le nom d'argumentation. Or, comme le montre l'histoire des recherches sur l'argumentation, le champ recouvert par cette notion marque une tendance à se polariser. L'accent se trouve mis sur l'un ou l'autre de deux aspects essentiels: d'un côté sur une activité socialement structurée -inséparable en ce sens de son insertion dans une situation où elle fonctionne socialement- ou de l'autre, sur une activité cognitivement structurée -dont les formes sont, par là, douées d'une autonomie par rapport à son ancrage historique ou social. La question est alors de savoir comment il est possible d'articuler ces deux aspects. Le lieu de cette articulation est pour nous l'objet d'une "logique naturelle" qui vise à saisir une des conditions de possibilité du fonctionnement du discours dans une situation d'interaction ou d'intervention. Autrement dit, il s'agit de décrire les opérations et les règles qui engendrent et norment une organisation notionnelle élaborée verbalement. Mais la nature de cette articulation suppose que cette logique ne se donne pas pour unique tâche -comme le fait la logique dite formelle- d'analyser ce qui du discours peut s'énoncer et s'organiser abstraction faite de son ancrage dans une situation -une "physique de l'objet quelconque" au sens de Genseth. En effet, celle-ci a à expliciter et à intégrer, dans les opérations qu'elle postule et définit, les conditions formelles d'un fonctionnement en situation. Notre hypothèse est alors qu'il existe des structures discursives, produits de l'activité d'un "sujet de discours" dont on peut tenter une systématisation; ces structures sont douées d'une autonomie relative (susceptibles donc de récurrences dans les types d'interaction où elles fonctionneront) par rapport aux ef-

fets réels qu'elles produiront sur les acteurs d'une situation de parole et sur les dimensions d'une situation concrète où elles apparaissent. On pensera par exemple aux structures de la réfutation, aux mécanismes de la preuve, de l'explication, de l'illustration. En ce sens nous ne visons ni une étude de l'interaction en tant que telle, ni une description de l'organisation textuelle, mais par le biais de la seconde et dans l'optique de la première, une analyse formelle d'opérations mises en jeu dans la production discursive naturelle.

Comme le voyait la tradition et comme l'a révélé son histoire, la logique est science des opérations du discours démonstratif, science du réglage de l'exposé "théorétique". Mais en vertu même du développement de la pratique de la preuve et de l'évolution de la notion d'axiomatique vers celle de calcul, la logique s'est distanciée de son objet premier, l'activité discursive; elle ne sert plus à caractériser qu'un type très particulier de discours, qui à la limite de la formalisation, ne parle plus de rien et n'est plus énoncé par personne, pour personne. De plus, le caractère formel de la logique, avant d'être formalisé, s'est élaboré au moyen d'une double abstraction: la première s'est faite sur les pratiques concrètes du raisonnement et la seconde sur le langage, l'une et l'autre au profit d'une organisation conceptuelle que le langage naturel ne pourrait que biaiser ou masquer. Or, face à cette problématique, il s'agit de concevoir une approche logique du discours d'abord en tant que pratique; et de ce point de vue la norme ne peut être l'idéal combinatoire de la preuve-calcul ou de l'organisation conceptuelle objective, a-temporelle. Mais il s'agit aussi du discours en tant qu'énoncé; dans cette perspective le discours est inévitablement lié à la fois au système symbolique d'une langue naturelle et à une situation où l'on parle. Il s'agit donc d'étudier les normes du discours lorsqu'on se place dans le processus de production ou de reproduction des représentations. Ces normes peuvent être celles d'une activité qui se cherche ou se préoccupe d'actions locales; d'une activité orientée, finalisée par des intérêts, des valorisations; proposée, opposée à d'autres activités dans une situation donnée; d'une activité qui ne

visé ni le vrai ni l'universel, mais le vraisemblable et l'efficace. Se développant à travers des productions langagières, cette activité est aussi, derrière l'échange et la confrontation, support de l'exercice d'un pouvoir, manifestation d'un rapport de force.

Pour tenter de répondre à cette problématique, nous élaborons un concept, celui de schématisation, dont nous envisageons l'analyse d'un point de vue logique. Cette notion devrait permettre de rendre compte de la manière dont le discours appréhende la situation dans laquelle il se produit, en la structurant en fonction d'une perspective donnée. La réalité n'est objet de parole que dans la mesure où elle est présentée, donnée à voir: en ce sens, sa signification est intrinsèquement liée à sa matière verbale. Une schématisation est cette "forme-sens", un monde offert, produit par l'activité discursive d'un sujet, orienté par son insertion et sa fonction dans une situation, structuré par la possibilité de cette production et de cette insertion. Sous son aspect cognitif ou représentatif, elle se donne comme un "modèle" d'une réalité, mais à ceci près que s'y donne en même temps un modèle des utilisateurs du modèle (producteur et interprétant). Cette conception implique qu'au niveau des textes se présentent, articulés, des indices du produit et de la production. Dans cette mesure une schématisation est à saisir comme un processus qui se construit et se transforme en cours de déroulement. Dans ce processus apparaissent des moments d'ouverture et de fermeture locales, des articulations entre ce qui est dit et ce qui n'est pas dit (pourrait être dit, ou non); la schématisation opère sur des objets qui ne sont pas quelconques, sur du sens déjà élaboré; et ses opérations sont pluri-fonctionnelles, plus nombreuses, d'autre type que les opérations de la logique déductive.

(b) Pour une sociologie des langages

La seconde recherche est centrée sur l'analyse de discours politiques. Elle s'intéresse plus particulièrement à la circulation de discours xénophobes développés massivement en Suisse autour de deux initiatives anti-étrangers mises en votation dans les années 70.

A l'instar de Jean Pierre Foye qui, dans ses travaux sur les Langages Totalitaires, décelait une relation fondamentale dans le procès narratif entre le langage et l'économie proprement dite, nous tentons de saisir, dans le procès argumentatif, les rapports qui s'établissent entre les champs de langages et les champs sociaux qui les produisent et sur lesquels les champs de langage sont actifs. Une de nos hypothèses est que la fonction argumentative que nous cherchons à définir est constitutive non de la langue ou de la compétence (conçue comme structure abstraite unifiante) mais de pratiques langagières différenciées; celles-ci sont décrites comme des pratiques sociales, concrètes, historiquement déterminées, mettant en jeu des rapports de force sociaux qui s'inscrivent au sein de formations langagières. Une autre de nos hypothèses est qu'il y a en Suisse une formation langagière xénophobe qui, depuis les années 60, s'est peu à peu imposée comme un fait socio-politique; dont nous percevons les manifestations, notamment dans l'apparition de nouveaux mouvements politiques, dans des débats parlementaires, des votations, des initiatives, des décisions gouvernementales. Tous ces faits historiques s'articulent autour de discours divers qui, en l'occurrence, tournent autour de deux formules principales, objets de polémiques: la xénophobie et l'Ueberfremdung (surpopulation et emprise étrangère).

La question de l'Ueberfremdung a instauré un débat à l'échelle nationale qui dure maintenant depuis plus de 15 ans. Elle a vu l'éclosion de mouvements de masses, de partis politiques nouveaux. En ramassant dans des formules simples comme "emprise étrangère", "xénophobie", etc. une série de problèmes économiques, sociaux, politiques et idéologiques, elle a, peut-être plus qu'aucune autre question, synthétisé ce que la bourgeoisie elle-même nommait "le malaise helvétique". Et ces formules et les discours qui s'y rapportent ne sont pas l'émanation des seuls partis politiques. Ce sont bien au contraire des produits idéologiques et pratiques de l'ensemble de la formation sociale suisse, qui ont circulé et traversé toutes les couches sociales, toutes les institutions, dont se sont emparés à un moment ou un autre tous les habitants du pays. Ces discours ont été transformés durant

leur circulation et ont, en retour, transformé la situation globale de la formation sociale au sein de laquelle ils circulaient.

Nous cherchons à reconstituer et à suivre la trame et les chocs de ces divers discours, tantôt produits par des locuteurs "collectifs" (partis politiques, syndicats, organisations professionnelles, gouvernement, législateur, école, église, etc.), tantôt énoncés par des locuteurs "individuels" (par exemple des lecteurs s'adressant à leur journal). En ce sens, le 7 juin 1970, le 20 octobre 1974 et toute la période qui entoure et caractérise ces dates revêtent pour nous un intérêt particulier; à ces dates, (qui étaient celles même de la mise en votation des initiatives xénophobes), les deux formules "Ueberfremdung" mais surtout "xénophobie", "xénophobe" ont connu, dans les limites du territoire suisse, une circulation et une diffusion intenses. Elles étaient dans toutes les bouches, sous toutes les plumes. Les appareils politiques, locuteurs privilégiés de cette situation, ont utilisé par la voix de leurs leaders ou de leurs porte-parole tous les moyens matériels de la communication de masse: presse écrite, presse orale, image, affiche, tract. Sans compter les nombreuses lettres de lecteurs à leur journal qui ajoutaient encore à la prolifération de ces formules dont les significations se forgeaient, se construisaient, s'enrichissaient tout au long de ces campagnes. "Je ne suis pas xénophobomatique" écrira une lectrice pour exprimer peut-être plus fortement et en polémique contre ceux qui pourraient l'accuser d'être xénophobe, qu'elle ne l'est pas, qu'elle n'a rien à voir avec ces gens-là, même si dans sa lettre elle trouve que "de ces étrangers, il y en a trop".

Ce n'est là qu'un exemple, mais ce sont, entre autre, de telles situations d'énonciation que nous cherchons à décrire et comprendre.

(c) Une perspective

Sous un aspect plus limité, le groupe de Neuchâtel a proposé, lors de la seconde rencontre, à Vercorin, l'esquisse d'une application de quelques outils formels, mis au point dans l'analyse de la schématisation, à des fragments de lettres de lecteurs à leur journal, choisis en fonction de l'occurrence du terme

"xénophobie". Il s'agissait de tenter une articulation concrète de nos deux recherches. Cette articulation vise un double but: affiner l'analyse formelle en voie d'élaboration dans une perspective comparatiste et compte tenu de données externes, mais aussi aborder l'étude de textes xénophobes à l'aide d'un outil analytique. Nous posons deux questions: a) comment se schématise la notion de "xénophobie" à travers les champs notionnels où elle se meut, c'est-à-dire comment elle est manipulée au niveau des "objets" de la logique naturelle; b) comment s'articulent des discours rapportés et comment fonctionnent des types d'explication ou de justification, à travers la forme des séquences discursives vues sous l'aspect énonciatif. Cette problématique fait actuellement l'objet d'un article en voie de rédaction (à paraître dans une revue française). Notre propos est l'analyse de quelques lettres de lecteurs qui se prononcent pour le "oui" à l'initiative xénophobe tout en se déclarant non-xénophobes. Le niveau d'analyse est celui des opérations énonciatives. Le problème est de savoir comment se schématise l'articulation entre le fait de voter pour l'initiative et de se déclarer non-xénophobe, la question plus générale étant de voir comment dans des discours donnés se construit la notion de xénophobie, à travers les "circulations" discursives de ce terme. Dans les lettres de lecteurs, cette articulation rend compatibles deux éléments qui, d'un autre point de vue, sont contradictoires. Ce point de vue est celui d'opposants à l'initiative, notamment exprimé dans un texte qui produit un "portrait du xénophobe". L'aspect de la schématisation qui nous intéresse est de savoir comment le discours des partisans répond à ce portrait en en produisant un autre. En d'autres termes il s'agit de prendre en considération un texte où se construit l'accusation de xénophobie et de voir comment des partisans, ayant comme référent l'analyse que des opposants se font de la réalité et les arguments énoncés contre eux, organisent ce référent de manière à en dissoudre ou en masquer l'incompatibilité.

Apports

Le champ d'investigation des chercheurs du CERLAC se différencie du nôtre tant par ses objets que par ses références théoriques, mais les questions qui s'y trouvent posées sont, en par-

tie du moins, les mêmes. C'est pourquoi leur contribution est, pour nous, importante à plus d'un titre. Nous le soulignerons en quelques points.

Le recours à l'ethnographie de la communication -qui étudie les mécanismes langagiers et sociaux où fonctionnent des processus d'exclusion et d'intégration dans les groupes sociaux- montre clairement les difficultés d'une analyse linguistique interne. Une utilisation directe des données et des méthodes des linguistiques générativistes devient problématique dans ce contexte. On pourrait ajouter qu'il en va de même des démarches formalistes en général, donc aussi des logiques modernes, sans une critique sérieuse des points où ces approches et leurs modes d'analyse bloquent une saisie des déterminations sociales intervenant dans les fonctionnements langagiers.

Dans la même perspective, l'accent est porté sur les situations "naturelles" de communication, socialement situées, lorsqu'il s'agit de recueillir des données d'observation. Cette orientation ne peut que déboucher alors sur une réflexion épistémologique concernant le rapport de l'observateur à l'observé. Cette critique montre que l'observateur intervient. Elle met aussi en évidence la genèse des "artefacts" induits par les procédures expérimentales ou les analyses linguistiques internes. Elle porte enfin sur la quête des universaux du langage et les problèmes que pose l'hypothèse d'une co-variance entre faits sociologiques et faits linguistiques.

Du point de vue de la "violence symbolique" qui s'opère par le discours, il ne peut exister de division entre analyse interne et externe des activités langagières. En ce sens, les éléments de la performance, en particulier les facteurs non-verbaux inséparables de l'activité verbale, ne peuvent être effacés au profit d'une seule prise en compte des énoncés. De plus, le mouvement du discours ne se réduit pas à un ordre séquentiel mais révèle plusieurs cohérences entre-croisées: les messages, dans une conversation ou une interview, sont en relation active les uns sur les autres. Enfin on ne peut envisager isolément les structures cognitives, pas plus qu'il n'est possible d'analyser "en soi" le langage. Aborder le langage sous l'aspect de ses déterminations sociales

met en lumière un rapport tendu, difficile, entre la "logique cognitive" et les contraintes, les contradictions sociales au sein desquelles cette logique procède concrètement. L'essentiel de l'étude n'est pas alors la détection des effets de cette contrainte sur des structures qui seraient "déjà là", mais les voies et les formes par lesquelles la représentation et la parole s'élaborent dans des cadres institutionnels, pré-construits socialement, et s'y manifestent comme "argumentation sauvage".

Les points de convergence de nos approches respectives ne sont pas négligeables. L'exploration en valait la peine. Nous sommes heureux de présenter aujourd'hui à nos lecteurs habituels une partie des travaux développés par les chercheurs du CERLAC. Le Centre de Recherches sémiologiques tient à remercier collectivement le professeur M. de Montmollin et les membres du CERLAC d'avoir contribué à élargir et éclairer des questions posées dans ses travaux, par la richesse et la nouveauté des références présentées, par la précision méthodologique des éléments de recherche exposés et discutés.

Marianne EBEL

Marie-Jeanne BOREL

février 1977